

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:

Privhol Holding S.A. en liquidation, Fribourg
2.

Décision de dissolution par:

l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision:

16.09.2003
4.

Echéance de préavis des créances:

17.11.2003
5.

Adresse pour la déclaration des créances:

Me Olivier Verrey, notaire, avenue Général Guisan 85, 1009 Pully
6.

Indication:

Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques:

La société se réserve la possibilité de procéder à une répartition anticipée des actifs après un délai de trois mois, conformément à l'art. 745 al. 3 CO.
- Verrey, Terrier & Associés, notaires

1009 Pully

(01212180)